

Affiché le 6/09/2022

Envoyé en préfecture le 02/09/2022

Reçu en préfecture le 02/09/2022

Affiché le 05/09/22

ID : 037-213700470-20220825-DELIB_55_2022-DE

Département d'Indre-et-Loire
Commune de Cereilles

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 25 AOUT 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-cinq août
à 18 heures et 30 minutes,
les membres du Conseil Municipal de
la Commune de Cereilles réunis en séance ordinaire
au lieu habituel de ses séances sur
Convocation de Monsieur POULLE Guy,

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 14

Date de convocation : le 4 août 2022

Présents : M. POULLE Guy, Mme GROSBOIS Chantal, M. GROUX Guy, Mme de ST SALVY Marie Christine, Mme ROLSHAUSEN Monique, M. HERBERT François-Xavier, M. BRAULT Sébastien, M. GILLARD David, M. BAUDE Théo, M. GILSON Marc, Mme JAMOT Hélène (arrivée en cours de séance à 18h50).

Absents représentés : Mme GROUX Ginèle donne pouvoir à Mr POULLE Guy, Mme TALBERT Maria donne pouvoir à Mme GROSBOIS Chantal, Mme VIOT Martine donne pouvoir à Mr BAUDE Théo

Absents non représentés : Mme MARCHAIS Sandrine

N° 2022-55. REGLEMENT INTERIEUR DE LA SALLE CERSILLA

Monsieur le Maire propose une nouvelle réflexion sur les conditions de mise à disposition et de location de la salle Cersilla suite notamment aux nuisances sonores engendrées lors de certaines occupations en soirée, modifiant ainsi le règlement intérieur acté par délibération le 14 octobre 2021.

Afin d'assurer la tranquillité publique, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité (Pour : 11, Contre : 1, Abstention : 2) DÉCIDE d'appliquer les modifications suivantes (se reporter au règlement annexé ou consultable sur le site internet) :

- la capacité d'accueil est limitée à 80 personnes maximum (adultes et enfants)
- la salle devra être libérée et fermée impérativement à 22h maximum (semaine et Week end)

Pour extrait certifié conforme
A Cereilles, le 1^{er} septembre 2022

Le Maire, Guy POULLE

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture le
Publié ou notifié le

02.09.22

